

Communiqué de presse

Premiers résultats de l'enquête fédérale sur les logements vacants au 1^{er} juin : 14 % de plus qu'en 1991

Le Service cantonal de statistique (SCS) vient de réaliser dans le canton de Genève l'enquête de l'Office fédéral de la statistique (OFS) sur les logements non meublés vacants. Comme d'habitude, il a complété l'inventaire en recensant aussi les logements meublés qui sont vacants.

Les logements sont "vacants" lorsque, au 1^{er} juin, ils ne sont *pas occupés* tout en étant *offerts soit à une location durable, soit à la vente et habitables*. Sont donc exclus de ce relevé les logements de fonction, les résidences secondaires, les logements encore inoccupés mais loués ou vendus au 1^{er} juin, les logements inoccupés promis à la transformation ou à la démolition. Précisons en outre que, conformément à la définition fédérale, les logements qui ne sont pas dûment enregistrés comme terminés dans le fichier des bâtiments et logements du SCS (par exemple, logements en cours de finition) n'entrent pas dans le relevé. Pour connaître les logements vacants, le SCS interroge directement les régies ainsi que d'autres intervenants sur le marché immobilier (coopératives d'habitation, fondations immobilières, caisses de retraite, grandes banques, organismes publics, etc.).

Sur cette base, on a dénombré, au 1^{er} juin 1992, 1 709 logements vacants dans le canton, parmi lesquels 33 meublés. Une année plus tôt, on en dénombrait 1 490. L'augmentation est donc de 219, soit de 14,7 %, par rapport à l'année précédente. Si l'on fait abstraction des "vacants meublés", on a recensé cette année 1 676 logements vacants (+ 203 ou 13,8 %, par rapport à 1991).

La principale information issue de l'enquête sur les logements vacants porte sur le degré de tension qui règne sur le marché du logement. On mesure cette tension avec le taux de vacance qui est le rapport entre le nombre de logements vacants et le nombre de logements existants. Au 1^{er} juin 1992, le canton de Genève comptait 189 364 logements. Le taux de vacance est donc cette année de 0,9 %, contre 0,8 % une année plus tôt. Il se renforce une fois encore. Néanmoins, on est toujours loin du 1,5 % considéré généralement comme le signe d'un marché du logement détendu.